

The Objectives Which We Suggest for Quebec Les objectifs que nous suggérons au Québec

Domtar

Volume 23, numéro 3, 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027928ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027928ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Domtar (1968). The Objectives Which We Suggest for Quebec. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 23(3), 487–492.
<https://doi.org/10.7202/027928ar>

Résumé de l'article

1. Le régime constitutionnel et le climat politique de la province de Québec doivent assurer le maintien, sans entraves, du commerce entre les provinces canadiennes et à travers le monde, mettant à profit la position du Canada vis-à-vis les pays étrangers. Pour que l'industrie québécoise conserve sa vigueur il est nécessaire qu'elle ait libre accès au volume de marché qui est présent ailleurs au Canada et à travers le monde.

Dans le domaine des pâtes et papier, par exemple, des sommes très importantes sont requises pour de nouvelles installations et, sans le concours d'un puissant marché domestique et d'exportation, de tels investissements ne sauraient être justifiés. Notre décision récente de construire une nouvelle fabrique au Lac Quévillon en a habilité à été prise avec l'intention de servir un marché substantiel au Royaume-Uni, en Europe, aux États-Unis et au Canada tout entier.

À La Salle, Québec, nous fabriquons des laminés de plastique « arborite » en quantité suffisante pour satisfaire tout le marché canadien, et 41% de cette production est vendue au Québec. Sans le libre accès au marché canadien cette exploitation, dans sa forme actuelle, ne serait plus justifiée.

Nous rencontrons cette situation dans d'autres secteurs de notre entreprise où nous satisfaisons le marché canadien avec une production provenant d'un seul ou de deux endroits au Canada. Ainsi nous fabriquons en Ontario la totalité du papier à ondule nécessaire à la transformation de nos produits d'emballage à travers le pays.

2. En déterminant les objectifs à poursuivre par le Canada français on devra tenir compte du rôle essentiel joué au Québec par le capital qui y est investi et entourer ce capital d'un climat favorable à son accroissement.

Nous estimons qu'environ 45% de notre capital est engagé dans cette province et si nous voulons pouvoir accroître cet investissement, il est nécessaire que nos actionnaires, où qu'ils habitent, aient la conviction que leur apport au Québec est en sécurité et présente une garantie raisonnable d'un profit attrayant.

3. Le régime constitutionnel et le climat politique du Québec doivent permettre l'entrée libre dans cette province de nouveaux capitaux venant d'ailleurs au Canada et dans le monde, tout en encourageant une participation financière accrue des actionnaires québécois.

C'est seulement en accordant son encouragement à la venue de nouveaux capitaux que la province de Québec connaîtra l'essor rapide qu'elle convoite et nous croyons que l'apport venant de l'extérieur de la province est plutôt de nature à stimuler la participation financière des citoyens du Québec qu'à la gêner.

4. L'industrie engagée dans l'exploitation des richesses naturelles du Québec doit avoir l'assurance d'un approvisionnement continu et avantageux de matières premières pour justifier les lourds déboursés nécessaires à son expansion.

L'exploitation forestière est une des activités principales de notre compagnie et dans l'élaboration de nos projets d'expansion les conditions qui entourent l'utilisation immédiate et future de la forêt compte parmi les facteurs importants dans le choix du site d'une nouvelle installation.

5. Certaines villes de la province de Québec, et en particulier Montréal, attirent dans cette province des hommes d'affaires en nombre sans cesse grandissant qui y établissent le siège social de leur entreprise. Le sort réservé dans ces centres aux compagnies canadiennes et internationales qui y ont installé leurs bureaux d'administration, leurs services de recherches et de génie et leurs centres de distribution influera certes sur l'avenir de la province de Québec. A cause de la nature des services qui sont dispensés dans ces centres, le Québec français doit y permettre l'utilisation de la langue choisie par les compagnies pour la conduite de leurs affaires.

6. Certaines villes de la province de Québec, et en particulier Montréal, attirent dans cette province des hommes d'affaires en nombre sans cesse grandissant qui y établissent le siège social de leur entreprise. Le sort réservé dans ces centres aux compagnies canadiennes et internationales qui y ont installé leurs bureaux d'administration, leurs services de recherches et de génie et leurs centres de distribution influera certes sur l'avenir de la province de Québec. A cause de la nature des services qui sont dispensés dans ces centres, le Québec français doit y permettre l'utilisation de la langue choisie par les compagnies pour la conduite de leurs affaires.

Comme compagnie canadienne, nous aurons toujours à notre service, et en grand nombre, des employés d'origines autres que québécoises et nous entendons donner à chacun et à l'échelle nationale un traitement équitable permettant à chacun d'accéder à un sort toujours meilleur au sein de notre organisation selon ses qualifications et ses aspirations. Pour obtenir ce résultat, il est nécessaire que nous puissions maintenir la mobilité de notre personnel admis à nos services de contrôle en l'entourant d'un climat qui reflète le caractère linguistique de notre compagnie.

Les rapports qui existent entre nos services de contrôle et les centres d'exploitation que nous possédons partout au Canada et à l'étranger doivent être maintenus dans une seule langue et le Québec français doit tenir compte de ce facteur essentiel dans la détermination de ses objectifs, sans quoi la présence à Montréal de notre Siège Social ne serait plus possible.

6—Sans restreindre ce qui précède, nous croyons toutefois que l'industrie doit être préparée à établir graduellement et le plus rapidement possible la langue française comme langue de travail au sein de ses exploitations québécoises. Nous soutenons que cette réalisation saura promouvoir la participation de la population québécoise à sa vie économique, et nous sommes heureux de souligner l'effort fourni par notre compagnie à cette fin.

Dans cette perspective, notre conseil d'administration a encouragé la formation de services français de recrutement, d'entraînement, de relations ouvrières, de relations extérieures et de secrétariat qui nous permettent de transiger en français avec une partie de la population du Québec et avec nos employés de cette province.

Il n'entre pas toutefois dans nos intentions d'enlever ici aux canadiens français leur liberté de s'exprimer en anglais avec leurs concitoyens d'expression anglaise et nous nous opposons à toute mesure susceptible d'entraver cette liberté, car l'avancement des Canadiens de langue française au sein de compagnies canadiennes ou étrangères dépendra dans une large mesure de leur habilité à conduire des affaires dans une autre langue.

Il faudra encore quelque temps avant que nous puissions établir complètement le français comme langue de travail dans nos exploitations québécoises car, malgré les progrès manifestés par la population québécoise dans le secteur de l'éducation et malgré le nombre grandissant de Canadiens français qui démontrent un intérêt pour les sciences reliées aux carrières industrielles et administratives, nous ne pouvons pas encore aujourd'hui remplir tous nos cadres au Québec avec des candidats diplômés des universités canadiennes-françaises.

En déterminant ses objectifs le Canada français doit en même temps promouvoir les carrières industrielles et administratives en les rendant attirantes et prometteuses.

CONCLUSION

Nous apprécions les graves problèmes qui confrontent présentement nos gouvernements fédéral et provinciaux. L'adaptation de l'industrie aux nouvelles conditions imposées par les ententes commerciales entre les nations, l'exode de la population vers les villes, la planification économique, la révision de nos systèmes d'éducation, les conséquences du progrès technologique sur la main-d'oeuvre, les besoins grandissants de sécurité sociale, le développement technologique des campagnes, l'expansion des réseaux routiers sont autant de problèmes cruciaux qui assigent avec vigueur nos gouvernements et qui ne sont pas sans créer dans la population des sentiments nouveaux.

Grâce à l'énergie déployée au cours des récentes années par le gouvernement du Québec nous croyons que sur le plan économique et culturel, la province de Québec est en grand progrès.

Il est de la plus grande importance pour nous que les problèmes qui opposent les divers éléments du pays soient réglés à la satisfaction de tous ; le sort économique du Québec, et du Canada tout entier, ainsi que l'avenir de notre compagnie en dépendent.

Nous espérons que notre position sur les problèmes du Canada français recevra un accueil favorable de votre Comité, et qu'elle aura la lui faire reconnaître quelques-uns des principes fondamentaux que nous croyons essentiels à la recherche de nouveaux objectifs.

This article is a reproduction of a brief submitted to the Parliamentary Committee on the Constitution at Québec City, June 18, 1965.

The Objectives Which We Suggest For Quebec

Domtar

DOMTAR has invested in Quebec a large part of its capital, maintains over 7,000 employees (40% of its Canadian work force) in that province and has located its head office in Montreal. Its markets, however, are international. Thus its basic interest on constitutional, cultural, and linguistic matters.

1. The constitutional system and the political climate of the Province of Quebec must make it possible to maintain free trade between the Canadian provinces and throughout the world, by making the most of Canada's position towards foreign countries. In order for Quebec industry to remain strong, it is necessary that it should have free access to the volume of market which exists elsewhere in Canada and throughout the world.

In the pulp and paper field, for instance, very large amounts of money are required for new installations and without the assistance of a large domestic and export market, such large investments could not be justified. Our recent decision to build a new mill at Lac Quévillon in Abitibi was reached with the intention of serving a large market in the United Kingdom, Europe, the United States and the whole of Canada.

At LaSalle, Quebec, we make « Arborite » plastic laminates in sufficient quantity to meet the demand of the entire Canadian market, and 41% of this output is sold in Quebec. Without our free access to the Canadian market, that operation in its present form could not be justified.

We find this situation in other fields of our enterprise where we meet the Canadian demand from plants located in only one or two places in Canada. For instance, all the corrugating medium necessary for the conversion of our packaging products throughout Canada is made in Ontario.

2. In determining the objectives to be pursued by French Canada, one should take into account the essential role played by the capital which is invested in Quebec and create a climate that is conducive to the growth of this investment.

We estimate that about 45% of our investments are located in this province and in order for us to be able to increase these investments, it is essential that our

shareholders, wherever they may live, have the assurance that their equity in Quebec is safe and offers a reasonable guarantee of an attractive yield.

3. The constitutional structure and the political climate of Quebec must permit the free access to this province of new capital coming from elsewhere in Canada and throughout the world, while fostering increased financial participation by Quebec shareholders.

It is only by encouraging the incoming of new capital in Quebec that this province will attain the rapid growth which is contemplated, and we feel that financial support from outside is liable to foster an increase in Quebec's participation rather than to restrict it.

4. Industry engaged in the conversion of Quebec's natural resources must have the assurance of a steady and economic supply of raw materials in order to justify the heavy expenditures that are necessary for its expansion.

Forest operation is one of the main activities of our company and, when expansion is considered, the conditions governing the immediate and future use of the forest are among the important factors in the selection of a site for a new installation.

5. Some cities in the Province of Quebec, and especially Montreal, are attracting a growing number of businessmen who establish their head offices in these localities. The treatment given in these centres to Canadian and international companies who have established their administrative offices, their research and engineering services and their distribution centres, will certainly have an effect on the future of the Province of Quebec. Owing to the nature of the services provided in these centres, French Quebec must permit to these companies the use of the language of their choice in the conduct of their business.

Being a Canadian company, we shall always have in our employ a large number of employees who are not of Quebec origin, and we intend to give to each of our employees, on a national basis, the fair treatment that will enable him to always improve his situation within our organization according to his qualifications and his aspirations. To this end, it is necessary that we should be able to maintain mobility among the employees in our control centres through a climate which reflects the language characteristics of our company.

Relations between our control departments and our operating centres which we have throughout Canada and abroad must be maintained in one single language, and French Quebec must take this essential factor into account in determining its objectives, otherwise it would not be possible to keep our head office any longer in Montreal.

6. Without restricting the above, we feel however that industry must be prepared to establish gradually, and as rapidly as possible the use of French as the working language in Quebec operations. We suggest that this will foster increased

participation by the people of Quebec in local economic activity and on this score, we are happy to underline the efforts spent by our company to reach this objective.

In this respect, our Board of Directors has encouraged the formation of French-speaking recruiting, training, public and industrial relations, and secretarial services which enable us to deal in French with part of the population of Quebec and with our employees in this province.

However, it is not our intention here to suggest anything that might restrict French Canadians' freedom to express themselves in English with their English-speaking fellow citizens, and we are opposed to any measure that might have the effect in impeding such freedom, for the French-speaking Canadian's opportunities for promotions within Canadian or international companies will depend to a large degree on their ability to do business in another language.

It will be some time before we can establish completely the use of French as the working language in our Quebec operations as in spite of the progress shown by the people of Quebec in education and the increasing number of French-Canadians who are showing an interest in sciences which are related to industrial or administrative careers, we cannot yet secure the services of a sufficient number of graduates from French-speaking universities to fulfill our Quebec requirements.

In determining its objectives, French Canada must at the same time promote careers in industry and administration by making such careers attractive and promising.

CONCLUSION

We appreciate the serious problems with which our federal and provincial governments are faced at this time. The adaptation of industry to the new conditions brought about by trade agreements among nations, the trend towards urban living, economic planning, the review of our educational systems, the effects of technological advances on labour, increasing social security needs, the technological development of the rural areas and the construction of adequate road networks are all crucial problems which beset our governments and are not without creating new feelings among the people.

We believe that, thanks to the efforts of the Government of Quebec in recent years, this province is progressing rapidly in economic and cultural fields.

It is of the utmost importance to us that the problems which divide the various elements of our country be settled to the satisfaction of all; the economic future of Quebec's, of Canada as a whole, as well as of our company, depends on this.

We hope that our position regarding the problems of French Canada will be well received by your Committee, and that this brief will have served to bring out some of the fundamental principles which we believe essential to the determination of new objectives.

LES OBJECTIFS QUE NOUS SUGGÉRONS AU QUÉBEC

1. Le régime constitutionnel et le climat politique de la province de Québec doivent assurer le maintien, sans entraves, du commerce entre les provinces canadiennes et à travers le monde, mettant à profit la position du Canada vis-à-vis les pays étrangers. Pour que l'industrie québécoise conserve sa vigueur il est nécessaire qu'elle ait libre accès au volume de marché qui est présent ailleurs au Canada et à travers le monde.

Dans le domaine des pâtes et papier, par exemple, des sommes très importantes sont requises pour de nouvelles installations et, sans le concours d'un puissant marché domestique et d'exportation, de tels investissements ne sauraient être justifiés. Notre décision récente de construire une nouvelle fabrique au Lac Quévillon en Abitibi a été prise avec l'intention de servir un marché substantiel au Royaume-Uni, en Europe, aux Etats-Unis et au Canada tout entier.

A La Salle, Québec, nous fabriquons des laminés de plastique « arborite » en quantité suffisante pour satisfaire tout le marché canadien, et 41% de cette production est vendue au Québec. Sans le libre accès au marché canadien cette exploitation, dans sa forme actuelle, ne serait plus justifiée.

Nous rencontrons cette situation dans d'autres secteurs de notre entreprise où nous satisfaisons le marché canadien avec une production provenant d'un seul ou de deux endroits au Canada. Ainsi nous fabriquons en Ontario la totalité du papier à onduler nécessaire à la transformation de nos produits d'emballage à travers le pays.

2. En déterminant les objectifs à poursuivre par le Canada français on devra tenir compte du rôle essentiel joué au Québec par le capital qui y est investi et entourer ce capital d'un climat favorable à son accroissement.

Nous estimons qu'environ 45% de notre capital est engagé dans cette province et si nous voulons pouvoir accroître cet investissement, il est nécessaire que nos actionnaires, où qu'ils habitent, aient la conviction que leur apport au Québec est en sécurité et présente une garantie raisonnable d'un profit attrayant.

3. Le régime constitutionnel et le climat politique du Québec doivent permettre l'entrée libre dans cette province de nouveaux capitaux venant d'ailleurs au

Canada et dans le monde, tout en encourageant une participation financière accrue des actionnaires québécois.

C'est seulement en accordant son encouragement à la venue de nouveaux capitaux que la province de Québec connaîtra l'essor rapide qu'elle convoite et nous croyons que l'apport venant de l'extérieur de la province est plutôt de nature à stimuler la participation financière des citoyens du Québec qu'à la gêner.

4. L'industrie engagée dans l'exploitation des richesses naturelles du Québec doit avoir l'assurance d'un approvisionnement continu et avantageux de matières premières pour justifier les lourds déboursés nécessaires à son expansion.

L'exploitation forestière est une des activités principales de notre compagnie et dans l'élaboration de nos projets d'expansion les conditions qui entourent l'utilisation immédiate et future de la forêt compte parmi les facteurs importants dans le choix du site d'une nouvelle installation.

5. Certaines villes de la province de Québec, et en particulier Montréal, attirent dans cette province des hommes d'affaires en nombre sans cesse grandissant qui y établissent le siège social de leur entreprise. Le sort réservé dans ces centres aux compagnies canadiennes et internationales qui y ont installé leurs bureaux d'administration, leurs services de recherches et de génie et leurs centres de distribution influera certes sur l'avenir de la province de Québec. A cause de la nature des services qui sont dispensés dans ces centres, le Québec français doit y permettre l'utilisation de la langue choisie par les compagnies pour la conduite de leurs affaires.

Comme compagnie canadienne, nous aurons toujours à notre service, et en grand nombre, des employés d'origines autres que québécoise et nous entendons donner à chacun et à l'échelle nationale un traitement équitable permettant à chacun d'accéder à un sort toujours meilleur au sein de notre organisation selon ses qualifications et ses aspirations. Pour obtenir ce résultat, il est nécessaire que nous puissions maintenir la mobilité de notre personnel admis à nos services de contrôle en l'entourant d'un climat qui reflète le caractère linguistique de notre compagnie.

Les rapports qui existent entre nos services de contrôle et les centres d'exploitation que nous possédons partout au Canada et à l'étranger doivent être maintenus dans une seule langue et le Québec français doit tenir compte de ce facteur essentiel dans la détermination de ses objectifs, sans quoi la présence à Montréal de notre Siège Social ne serait plus possible.

6—Sans restreindre ce qui précède, nous croyons toutefois que l'industrie doit être préparée à établir graduellement et le plus rapidement possible la langue française comme langue de travail au sein de ses exploitations québécoises. Nous soutenons que cette réalisation saura promouvoir la participation de la population québécoise à sa vie économique, et nous sommes heureux de souligner l'effort fourni par notre compagnie à cette fin.

Dans cette perspective, notre conseil d'administration a encouragé la formation de services français de recrutement, d'entraînement, de relations ouvrières, de

relations extérieures et de secrétariat qui nous permettent de transiger en français avec une partie de la population du Québec et avec nos employés de cette province.

Il n'entre pas toutefois dans nos intentions d'enlever ici aux canadiens français leur liberté de s'exprimer en anglais avec leurs concitoyens d'expression anglaise et nous nous opposons à toute mesure susceptible d'entraver cette liberté, car l'avancement des Canadiens de langue française au sein de compagnies canadiennes ou étrangères dépendra dans une large mesure de leur habilité à conduire des affaires dans une autre langue.

Il faudra encore quelque temps avant que nous puissions établir complètement le français comme langue de travail dans nos exploitations québécoises car, malgré les progrès manifestés par la population québécoise dans le secteur de l'éducation et malgré le nombre grandissant de Canadiens français qui démontrent un intérêt pour les sciences reliées aux carrières industrielles et administratives, nous ne pouvons pas encore aujourd'hui remplir tous nos cadres au Québec avec des candidats diplômés des universités canadiennes-françaises.

En déterminant ses objectifs le Canada français doit en même temps promouvoir les carrières industrielles et administratives en les rendant attirantes et prometteuses.

CONCLUSION

Nous apprécions les graves problèmes qui confrontent présentement nos gouvernements fédéral et provinciaux. L'adaptation de l'industrie aux nouvelles conditions imposées par les ententes commerciales entre les nations, l'exode de la population vers les villes, la planification économique, la revision de nos systèmes d'éducation, les conséquences du progrès technologique sur la main-d'œuvre, les besoins grandissants de sécurité sociale, le développement technologique des campagnes, l'expansion des réseaux routiers sont autant de problèmes cruciaux qui assègent avec vigueur nos gouvernants et qui ne sont pas sans créer dans la population des sentiments nouveaux.

Grâce à l'énergie déployée au cours des récentes années par le gouvernement du Québec nous croyons que sur le plan économique et culturel, la province de Québec est en grand progrès.

Il est de la plus grande importance pour nous que les problèmes qui opposent les divers éléments du pays soient réglés à la satisfaction de tous ; le sort économique du Québec, et du Canada tout entier, ainsi que l'avenir de notre compagnie en dépendent.

Nous espérons que notre position sur les problèmes du Canada français recevra un accueil favorable de votre Comité, et qu'elle aura su lui faire reconnaître quelques-uns des principes fondamentaux que nous croyons essentiels à la recherche de nouveaux objectifs.